



Le Bessat Aujourd'hui

1^{ÈRE} MATINÉE CITOYENNE

Un succès, couronné du plaisir
de se retrouver ensemble !



HISTOIRE DU VILLAGE
L'Hôtel du Centre,
190 années d'histoire

DOSSIER SPÉCIAL 2021

Comprendre les finances du village

SOMMAIRE

03 Ça s'est passé au Bessat !

08 Le saviez-vous ?

10 Un peu d'histoire

12 Dossier spécial

16 Vie des associations

18 Communiqué / A savoir

19 Etat civil

20 Agenda

20 Services / Commerces



Retrouvez la commune
du Bessat sur internet
et les réseaux sociaux



@mairielebessat



mairie-le-bessat.fr

L'ÉQUIPE DE LA COMMUNE DU BESSAT

Employés municipaux : Fabienne BAVUT, Marie-Andrée BORNE, Nathalie MAILLON, Jérôme RULLIERE, Evelyne TARDY

Maire : Isabelle VERNAY, **1^{er} Adjoint :** Henri BÉNIÈRE, **2^{ème} adjoint :** Christine VEY, **3^{ème} adjoint :** Benjamin PIGNARD

Conseillers municipaux : Roland BACONNIER, Stéphane DOBY, Franck DUMAS, Lucile KROLL, Philippe LAGNIET, Marie MONTEIL, Bernard VILLEMAGNE

LE BESSAT AUJOURD'HUI

Publication quadrimestrielle de la Commune du Bessat - 50 rue du Féria - 42660 Le Bessat

Directrice de la publication : Isabelle VERNAY
Rédacteurs : Isabelle VERNAY, Christine VEY, Benjamin PIGNARD, Gérard MATHERN, Daniel TARDY, Foyer Rural du Bessat, APE, Syndicat d'Initiative
Photo : Isabelle VERNAY, Robert GONTHIER
Mise en page : Commune du Bessat

Photo de couverture : Thibault VERNAY
Imprimé par nos soins à 350 exemplaires.

LE MOT DU MAIRE



2021 marque la première année pleine de notre mandat. Une année bien loin les uns des autres. Alors commencer doucement à se retrouver en ces premiers jours ensoleillés est un plaisir. L'énergie et la joie exprimée par chacun lors de la matinée citoyenne du 29 mai dernier en fût la preuve. Je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux qui ont participé et donné de leur temps pour faire vivre notre village.

Bien que le contexte actuel soit encore bien entravé par la pandémie de Covid-19, nous nous attachons à maintenir les perspectives tracées pour la commune.

Voici donc un point d'avancement des projets majeurs :

- La sécurisation du parc Danthony est terminée, nous allons passer, avec l'aide du Parc Naturel du Pilat, à la phase de définition du projet d'aménagement. La phase de sécurisation a été subventionnée à 50% par la Région ;
- Nous avons obtenu également une subvention de 50% de la Région pour la rénovation de l'appartement attenant à la mairie, ce qui nous permettra de le remettre à la location ;
- Le projet de Maison d'Assistants Maternelles, accompagné par la CCMP, est en cours d'achèvement. Vous trouverez un article dédié dans ce bulletin. Nous faisons tout notre possible pour une ouverture en septembre ;
- Les travaux de création d'un nouveau colombarium au cimetière devraient débiter avant la fin juin. La Région finance cette opération à hauteur de 50% ;
- Nous avons obtenu une subvention de l'Etat, (financée par les amendes de police), pour la sécurisation du village, des abords de l'école et la création d'une zone 30. Cette réalisation est prévue pour la rentrée prochaine après les travaux de réfection par le département de la voirie entre le rond-point et l'école ;
- Nous profiterons de ces travaux du département pour refaire les trottoirs de cette voie en les mettant aux normes PMR.

D'autre part, conscients qu'une communication fluide et directe avec les habitants est difficile dans les conditions sanitaires actuelles, vous trouverez en page 18 de ce journal un bulletin à votre disposition pour exposer vos remarques et idées concernant les projets de la municipalité. Nous prendrons vos éléments en considération dans nos réflexions (sauf en cas de bulletin anonyme).

Bien entendu, les élus restent à votre écoute et peuvent vous accueillir sur rendez-vous ou lors de la permanence du vendredi de 17h à 19h en mairie.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été déconfiné et à vous rappeler de continuer de respecter les gestes barrières.

Isabelle VERNAY

25 février 2021

SÉCURISATION DU JARDIN DANTHONY



Début de la sécurisation du jardin Danthony par l'entreprise Juthier Père et Fils (St Genest Malifaux)

2 mars 2021

VISITE SCOLAIRE SYLVICULTURE



Sous la conduite de leur enseignante Tiphaine Greuet, les écoliers du CP au CM2 de l'école du Bessat ont rencontré les bûcherons en action au jardin Danthony. Ils ont montré beaucoup d'intérêt pour la coupe des arbres et pour le bûcheronnage en général. « Cette visite des enfants s'inscrit parfaitement dans le cadre de notre programme et du projet pédagogique de l'équipe enseignante puisque celui-ci est très axé sur la biodiversité et l'environnement. Après avoir effectué un cycle sur l'eau et les océans, avec l'exemple du récent Vendée globe, ce sont maintenant les arbres de la forêt qui sont au centre de nos investigations pour la découverte de la multifonctionnalité des plantations, que ce soit au niveau des loisirs, de l'environnement et des productions qu'elles offrent ainsi que les différents métiers liés au bois », a précisé l'enseignante.

19 mars 2021

VACCINATION GROUPÉE

Conformément à la stratégie nationale du « Aller vers », s'adressant aux publics âgés de plus de 75 ans isolés et volontaires pour la vaccination, la mairie, en lien avec l'ARS et la préfecture, leur a proposé une plage de rendez-vous collectifs et les a accompagnés au HPL. Opération réitérée le 16 avril.

26 mars 2021

PILAT PROPRE JUNIORS



Les écoliers ont pu partir à la recherche de déchets sous un soleil presque clément le vendredi après-midi. Il n'en a malheureusement pas été de même le lendemain pour les adultes qui ont dû renoncer après la neige tombée pendant la nuit.

mars 2021

NETTOYAGE CHAUBOURET

L'équipe d'entretien de la nature du Parc Naturel Régional du Pilat a procédé à un nettoyage du parking de Chaubouret. Six gros sacs de déchets ont été collectés entre le Col de l'Oeillon et la Croix de Chaubouret. Le PNR a remis la signalétique directionnelle et le pupitre d'interprétation sur le site du château du Thoil. Ce mobilier est très souvent endommagé, les bétons de fixations ont été arrachés. L'équipe d'entretien de la nature est aussi intervenue pour un débroussaillage du chemin entre Le Rot et La Petite Chomienne.

19 mars 2021

LA GALETTE DES BOIS



La Galette des Bois est une création de Cédric Barlet et Julie Chalayer, en collaboration avec Jean-Régis Abrial, boulanger-pâtissier au Bessat. Elle est en vente à Chaubouret le week-end, sur le stand du même nom.

Mi Galette des Rois, mi tarte aux myrtilles c'est une recette inédite à base de produits emblématiques du Pilat.

Avril 2021

ENTRETIEN AU TREMLIN

L'équipe d'entretien de la nature du PNR est intervenue sur le site du Tremplin et au niveau de la parcelle communale à la Travarie pour un enlèvement de branches mortes et un petit élagage.

Ces travaux ont été faits à la demande des organisateurs de la manche de Championnat AURA de VTT, dans le cadre du soutien à cette manifestation.

3 Mai 2021

UNE BALAYEUSE POUR LE BESSAT



Saint-Etienne Métropole a mis en vente publique une balayeuse adaptable sur tracteur appartenant au service des sports depuis 2011 et affectée au stade Geoffroy-Guichard. Henri Bénéière et Isabelle Vernay se sont rendus sur place pour constater l'état de cet équipement qui a très peu servi, et seulement pour enlever la neige sur la bâche recouvrant la pelouse. Ils ont donc fait une offre de 600 euros sous pli cacheté et ont remporté les enchères. Cette balayeuse de la marque ESCOMEL type BEMA 520 coûte neuve aux alentours de 4 000 euros. Dès le 3 mai, Jérôme a ainsi pu nettoyer les rues du village de toute la pouzzolane répandue pendant l'hiver.

8 mai 2021

CÉLÉBRATION VICTOIRE DU 8 MAI 1945



En raison du contexte sanitaire, la cérémonie du 76^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 s'est tenue en petit comité.

3 mai 2021

REPRISE DES TRAVAUX DE LA MAM

Après une pause pour des raisons administratives, les travaux de l'aménagement de la Maison d'Assistants Maternelles, impasse de la Burle, ont repris. Objectif : ouverture à la rentrée 2021.

Mai 2021

LES MOUTONS DE LA LAGUNE



La mairie du Bessat est fière d'accueillir 5 nouveaux « auxiliaires municipaux » : il s'agit de quatre brebis et un bélier originaires du village voisin de Thélis-la-Combe!

Leur mission sera d'entretenir les 10 000 m² de prairies communales qui entourent la station d'épuration, les lagunes et le bassin d'orage situé au « ranch ». En plus de tondre sans bruit et sans consommation d'énergie, ces 5 moutons dégageront un précieux temps à Jérôme, notre agent technique, pour qu'il puisse se consacrer à d'autres tâches nécessaires au bon fonctionnement du village. Les espaces ont été sécurisés (barbelés et filets autour des roseaux de la lagune), notamment pour éviter l'introduction de chiens, et un point d'eau a été mis en place. L'équipe municipale fera un bilan à l'issue de la première année d'éco-pâturage pour décider de sa reconduction ou non. En attendant, n'hésitez pas à aller leur rendre visite sur place ! (sans leur donner du pain)

17 Mai 2021

SÉCURISATION CHEMIN DES PALAIS



Devant le risque d'affaissement d'une partie du chemin des Palais, la commune a pris contact avec Pierre Delolme, propriétaire du terrain bordant cette portion de voie communale. Celui-ci a bien voulu céder gracieusement une bande de 2 m de large pour consolider l'accotement. L'entreprise Borne a ainsi remblayé le talus. En contrepartie, la commune a évacué le bois entreposé par le propriétaire et les riverains dans le virage.

1^{ÈRE} MATINÉE CITOYENNE DU BESSAT

MERCI À TOUS !

ÇA S'EST PASSÉ AU BESSAT !



La motivation se lisait sur les visages avant d'attaquer les différents travaux.



L'aire en dessous du parking du Grand Bachat a repris des couleurs grâce à un gros nettoyage.



Même les plus jeunes ont mis la main à la pâte, et pas sans motivation !



Au jardin Danthony, les cisailles et sécateurs ont connu peu de répit.

Une quasi-cinquantaine de Bessataires, petits et grands, ont répondu à l'appel de la Mairie pour mettre en commun force et motivation au service de notre village.

Divisée en 5 ateliers différents, cette matinée de travail aura permis de :

- récolter 10 sacs-poubelle de déchets, sur les secteurs des Creux, de Chaubouret, du Tremplin, du centre-bourg et de la Travarie ;
- d'entamer largement le nettoyage du jardin Danthony en vue de son ouverture au public ;
- de redonner vie à l'aire de loisirs située en dessous du Grand Bachat ;
- de nettoyer le terrain de tennis ;
- de créer des jeux supplémentaires dans la cour de l'école, pour nos têtes blondes.

Pour une première, ce fût donc un succès de partage et convivialité qui, de la bouche de chacun, demande à être renouvelé. Pourquoi ne pas remettre ça à l'automne ?



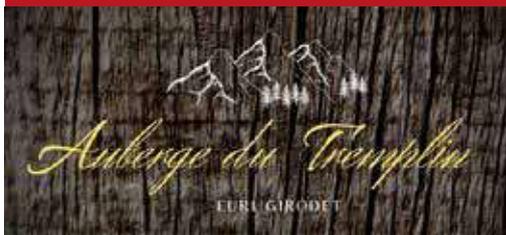
Il en fallu du courage pour extraire des bois les déchets les plus improbables !



À l'école, les enfants pourront désormais jouer au Morpion grâce au travail des Bessataires.

26 Mai 2021

NOUVEAU GÉRANT



Le 26 mai 2021, Valentin Beard-Girodet, a ouvert l'Auberge du Tremplin -Le Bessat. Pâtissier de formation, il a travaillé avec le gérant précédent, Corentin Escudéro, parti pour de nouveaux projets en Haute-Loire. Si la carte offrira toujours râpée et charcuterie, Valentin veut aussi proposer des burgers, des plat végétariens comme la parmigiana, de la bruschetta et des planches apéritives.

A partir du mois de septembre il ajoutera les dimanches midi à sa carte des plats traditionnels (gibiers, charcuterie maison...) L'hiver, la carte proposera des spécialités fromagères. Et il sera toujours possible de commander des plats à emporter (burgers, menu traiteur et pâtisseries)

Valentin vendra aussi à ses clients des bouteilles à emporter, à prix caviste : Saint-Joseph, Condrieu, Côte-rôtie (Domaine François Merlin, Saint-Michel sur Rhône).

Horaires :

Eté : mardi au dimanche, midi et soir

Hiver : le midi du mardi au jeudi et midi et soir du vendredi au dimanche.

Ouverture possible les soirs sur réservation du mardi au jeudi en hiver.

Salon de thé les après-midis (glaces bio et jus de fruits artisanaux)

Les vendredis et samedis de la saison estivale *Happy Hours* avec cocktails et bières artisanales.

29 mai 2021

ENGAGEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ



Signature d'un engagement entre la commune et le Parc Naturel du Pilat, représenté par son président Emmanuel Mandon, visant à intégrer la biodiversité dans le projet de mandat de la commune.

le
saviez
vous ?

LES FINANCES

Evelyne assiste le maire dans la préparation du budget et elle est le garant de l'exécution budgétaire. Pour cela, elle doit maîtriser les règles budgétaires et comptables et connaître le Code des marchés publics. Elle gère aussi les paies. Mais le plus gros de son travail c'est la gestion et la facturation du service de l'eau et de l'assainissement, les appels de loyers, titres de recettes et mandats de paiements.



LES ÉLECTIONS

Evelyne doit aussi assurer le suivi du répertoire électoral unique et de la réglementation des élections qui évolue. Elle doit mettre en place l'organisation des élections avant, pendant et après : inscriptions et radiations, gestion des procurations, procès-verbaux...



L'ACCUEIL DU PUBLIC

Lors des ouvertures de la mairie au public, elle accueille et informe les usagers sur les lois et règlements en matière d'état civil et d'urbanisme. Elle enregistre et rédige les actes d'état civil (naissances, reconnaissances de paternité, mariages, Pacs, décès) et délivre les extraits ou copies intégrales. L'accueil téléphonique lui prend aussi beaucoup de temps avec souvent des demandes qui ne concernent en rien la mairie « *Quel temps fait-il ? L'état des routes ? L'ouverture des pistes ? où se restaurer ?* »

LE QUOTIDIEN D'EVELYNE, NOTRE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Les secrétaires de mairies en milieu rural sont au cœur de la vie des communes. En effet, dans les petits villages leur rôle est primordial : elles assurent à la fois des fonctions de gestion, management, comptabilité, accueil, secrétariat. Focus sur le quotidien d'Evelyne Tardy, notre secrétaire de mairie.

Evelyne a commencé en 1988 comme ATSEM à l'école. Au départ de Guy MUNIER, ancien instituteur et secrétaire de mairie, elle a passé le concours de la fonction publique territoriale et a été embauchée comme secrétaire à la mairie du Bessat par André TARDY. En parallèle, elle a gardé une matinée de travail à l'école et à la cantine le jeudi, en tant qu'ATSEM.

Polyvalente, compétente, consciencieuse, rigoureuse, autonome, et discrète elle est le passage de relais entre les différentes mandatures.

Elle a un rôle d'aide à la décision et de conseil auprès des élus. Elle assure le pilotage des projets communaux, prépare et rédige des documents administratifs, budgétaires et techniques.

Collaboratrice directe du maire elle l'assiste dans le montage des dossiers de demande de subvention. Elle prépare la note de synthèse pour les conseils municipaux, et elle suit et met en œuvre les décisions du conseil municipal : rédaction des comptes rendus de séances et de délibérations, le suivi en préfecture.

Elle gère aussi et suit les inscriptions à la cantine (en contact avec le prestataire) et à la garderie.

Elle est aussi responsable de la gestion administrative du personnel : elle gère les arrêts maladie, les visites médicales obligatoires, la vérification des changements d'échelons, les paies...

Ses journées se suivent et ne se ressemblent pas : « On a à peine terminé un dossier et il faut passer à un autre domaine complètement différent. On a le cerveau en ébullition tout le temps » confie-t-elle. Et elle ajoute « Aujourd'hui, on a plus de tâches, plus de responsabilités et on est surchargé de mails. La

CARTE D'IDENTITÉ



Prénom : Evelyne
Nom : Tardy
Née le : 5 novembre 1960
Situation : mariée,
 2 enfants & 2 petits
 enfants
Formations :
 - diplôme d'études de
 l'administration municipale (DEAM)
 - comptabilité

Fonction : Secrétaire de mairie depuis 2022

dématérialisation des démarches nous oblige à scanner des pièces justificatives de plus en plus nombreuses. Et il faut être à jour et tout connaître par rapport à l'évolution de la réglementation, sauf que c'est impossible. »

Comment fait-elle, alors ? « On se renseigne beaucoup sur Internet, mais aussi auprès des collègues. Il y en a qui sont plus à l'aise avec la comptabilité, d'autres avec l'état civil. Il faut s'entraider ».

PROJET D'ACCUEIL PETITE ENFANCE SUR LE BESSAT

UNE LONGUE HISTOIRE !

Dès 2018, les élus du Bessat ont fait remonter à la Communauté de Communes des Monts du Pilat (qui a la compétence Petite Enfance) la problématique des moyens de garde sur la commune et les alentours.

Après une étude élargie aux communes avoisinantes (Tarentaise, Graix, Thélis la Combe et Colombier), la CCMP a proposé 2 projets aux services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

- Le premier en septembre 2019 : création sur la commune du Bessat d'une antenne de la crèche (établissement d'accueil du jeune enfant -EAJE) de Bourg-Argental. Cette proposition a été refusée par la PMI.

- Le deuxième en juin 2020, avec la création d'une « MAM familiale » où les assistantes maternelles auraient été salariées de la CCMP. Ce projet innovant, qui s'apparentait à une crèche familiale rattachée à l'EAJ de Bourg-Argental, s'inscrivait dans le cadre de la Loi du 10 août 2018 dite Loi ESSOC (État au Service d'une Société de Confiance). Cette loi vise à transformer les actions des services publics et à pallier la grande complexité du cadre normatif encadrant les modes d'accueil de la petite enfance. L'article 50 en particulier vise à faciliter l'implantation de modes d'accueil collectifs et individuels avec la prise en compte des caractéristiques de chaque territoire en matière de capacité d'accueil et la simplification des démarches administratives et juridiques pour l'ouverture de nouveaux établissements. Les services de la PMI ont, là aussi, émis un avis défavorable.

Après avoir envisagé d'autres types d'accueil, comme la création d'une micro-crèche qui s'est révélée trop onéreuse et n'avait, là encore, pas le soutien de la PMI, la CCMP s'est donc tournée vers l'accompagnement de la création d'une Maison d'Assistants Maternelles dans l'appartement communal au-dessus de l'épicerie au Bessat.

La commune est le maître d'ouvrage pour les travaux, notamment de mise aux normes ERP (établissement recevant du public), et travaille en lien avec les services de la CCMP et de la PMI pour l'aménagement. Les élus œuvrent avec l'architecte pour une ouverture en septembre 2021.

Une convention mettra les locaux à disposition de la CCMP qui prendra à sa charge les coûts d'investissement et d'équipement et louera le local aux assistantes maternelles.

Les coordinatrices de la Petite Enfance et du Relais d'Assistants Maternelles (RAMPE) de la CCMP ont communiqué sur la possibilité pour des assistantes maternelles de travailler dans le cadre de cette MAM et deux personnes se sont montrées intéressées. Elles bénéficieront de l'accompagnement du personnel de la CCMP pour la mise en œuvre de leur projet, qui devient un projet privé.

Les parents seront employeurs et ne passeront pas par la commission d'attribution des places mais prendront directement contact avec les assistantes maternelles. Ils bénéficieront des mêmes droits, avantages et obligations qu'en cas d'accueil à leur domicile ou chez une assistante maternelle. Ils pourront bénéficier de la PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant).





**Aurélié
MONTUCLARD**

Assistante maternelle
depuis 2019

Auxiliaire puéricultrice, elle a travaillé pendant 10 ans au sein des urgences pédiatriques en région parisienne, puis en crèche.

**Marine
MAYERE**

Assistante maternelle
depuis 2018

Diplômée d'un CAP petite enfance, Marine a travaillé en crèche pendant 6 ans.

Nous sommes Aurélié et Marine, deux professionnelles de la petite enfance avec nos propres expériences, nos ressentis individuels et nous partageons des valeurs communes. L'ambition de répondre aux besoins de garde sur le secteur du Bessat en créant une MAM (Maison d'assistantes Maternelles) nous a intéressées.

Ce projet, riche d'un travail partenarial et financier nous a séduites. La collaboration entre les élus de la Commune, les élus et les services de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, le service de Protection Maternelle Infantile du Département pourra garantir des conditions d'accueil de qualité pour les enfants du territoire. Nous avons été partie-prenante pour adhérer à ce beau projet.

Le travail d'équipe est à notre sens intéressant car il force à la réflexion et à la remise en question permanente. La complémentarité et le partage sont également très enrichissants dans notre travail d'assistante maternelle.

Notre objectif commun est d'accueillir les enfants dans un lieu où ils peuvent grandir, s'éveiller et sépanouir en toute sécurité physique et affective. Nous voulons leur offrir un espace spécialement pensé pour eux dans la bienveillance et le respect du rythme de chacun.

Conscientes que chaque enfant est unique, nous respectons son rythme, sa personnalité et ses particularités (notamment concernant son sommeil, son alimentation, ses besoins, ses goûts et ses préférences) en étant au plus proche de ses besoins et de ceux de sa famille.

Nous espérons que notre MAM permettra de répondre à la demande des habitants du secteur. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par email : mamamiadubessat@gmail.com

**La Maison des Assistant(e)s
Maternel(le)s, c'est quoi ?**

C'est un regroupement de 2 à 4 assistants maternels accueillant des enfants au sein d'un même lieu et proposant un mode d'accueil atypique et innovant, à mi-chemin entre l'accueil collectif d'une structure et l'accueil familial d'un assistant maternel.

Dans une MAM, les parents sont les employeurs directs des assistants maternels qui y accueillent leurs enfants et ceux-ci bé-

néficient des mêmes droits, avantages et obligations que ceux prévus par les dispositions légales et conventionnelles applicables aux assistants maternels accueillant des enfants à leur domicile.

L'accueil en MAM favorise un passage plus souple du milieu familial vers l'école maternelle. A travers les découvertes, la socialisation, l'apprentissage de l'autonomie, les jeux libres, la créativité, chaque enfant pourra vivre une expérience en collectivité.

L'HOTEL DU CENTRE

L'histoire ancienne du Bessat est liée à sa géographie. Il s'agissait d'un lieu de halte à l'issue de la longue montée de Saint-Etienne et de la vallée du Gier avant d'entreprendre la descente vers la vallée du Rhône ... le midi.

Texte : Michel Achard - Gérard Mathern - Daniel Tardy



Cette étape devait proposer aux voyageurs le gîte, le couvert et de quoi restaurer les bêtes. Il en allait de même pour ceux qui faisaient le chemin inverse. On peut certainement voir là l'origine des hôtels que l'on retrouve très tôt dans les documents révélant l'histoire de notre village.

Parmi eux, celui que nous appelons depuis tant d'années l'Hôtel du Centre, prend une place particulière. On ne connaît pas la date exacte de sa construction, mais un premier indice va nous permettre de la cerner. On retrouve l'allure du village en 1832 grâce au cadastre Napoléon. Il n'existait alors qu'une seule rue, celle du Feria, doublée en 1854 par la Grande rue, percée au sud de la première et, en la rejoignant sur la place, déterminait l'emplacement de la nouvelle bâtisse.

Il faut attendre l'apparition des cartes postales pour connaître son allure véritable. Un premier de ces documents date de 1895. Il nous montre la place un

jour de marché ou de foire, et l'enseigne de l'hôtel qui s'offre aux yeux des visiteurs venant du sud en premier lieu : l'« Hôtel des Voyageurs Berne ». On remarque à cette occasion qu'il n'existe qu'un étage au bâtiment, avant d'accéder aux greniers (voir illustration ci-dessous). Peu d'années plus tard, la maison a gagné un étage ! Le travail remarquable des maçons de l'époque ne permet pas de remarquer l'évolution de la façade.



A cette époque apparaît le besoin des citadins de s'évader vers le bon air. En 1902, la Revue Forézienne de septembre laisse paraître cet article : « Echos de Saint-Chamond ... Car c'est devenu la grande mode maintenant d'aller passer un mois ou deux de l'été à la

campagne, ou mieux, à la montagne. Nos concitoyens émigrent en masse qui à La Valla, qui au Bessat, qui dans la Haute-Loire. De petits trous ignorés sont en passe de



Acrobate grimpant à un mat de cocagne, vraisemblablement un jour de foire, devant l'Hôtel des Voyageurs de Berne, ancêtre de l'Hotel du Centre - 1905.

devenir sinon des villes d'eau, du moins des villes d'air. Des hôtels s'y montent, des villas s'y construisent, des services de communication s'y organisent. Bientôt les plaisirs vont s'y mettre. A quand le Casino du Bessat ?... ». Il ne verra jamais le jour, au moins dans la forme des salles de jeu que nous connaissons.

Et puis en 1909, le *Guide du Forez* nous apprend que l'établissement a changé de propriétaire, il est devenu le *Grand hôtel Bastie*, pourvu d'un garage pour automobiles dès 1910, avec écurie et remises, chambres et pension de famille et des « consommations de marque » pour couronner le tout. On en rêve !



Extrait du Guide du Forez mai 1910 (coll. M. Achard)

Et puis survient la Grande guerre. A son issue, on a découvert les vertus du transport en autocars qui permettent de remiser les diligences et d'assurer un transport rapide et confortable. Ainsi, les besoins en hébergement nécessitent l'installation de nouveaux hôtels. Les anciens se modernisent et en 1920, Bastie vend à Sauvin, l'occupant de la Jasserie (qui était alors la propriété du baron de Rochetaillée) et affiche joyeusement le statut « d'Hôtel du Crêt de la Perdrix, succursale de la Jasserie du Pilat ».



Puis, en octobre 1927, la famille Masson s'installe à la « ferme de Pilat ». En 1929, Sauvin cède également son hôtel au village à Jean-Pierre Tardy, dit Joannès, maire depuis 1925. Il devient alors l'Hôtel du Centre.



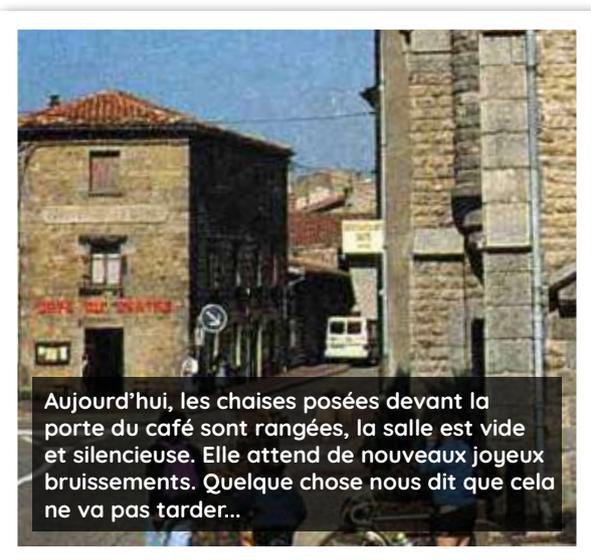
Puis va passer la seconde guerre mondiale et à Joannès va voir lui succéder son fils Pierre, dit « Pierrot du maire » qui aura pour charge de poursuivre la gestion de l'établissement. D'abord hôtel-restaurant, les chambres deviendront rapidement des pièces à louer aux estivants ou aux ouvriers tâcherons de la forêt tels les bûcherons ou les planteurs nécessitant d'être logés pendant la courte durée de leurs chantiers.

Référence du centre du village, l'hôtel du Centre hébergeait le téléphone de secours de la commune,

longtemps le n° 1 au Bessat avant l'apparition du téléphone automatique. Il constituait le terminus (et le départ) du service des cars Chazot assurant la ligne. L'histoire raconte qu'un jeudi des grands froids de février 1956, alors que le thermomètre plongeait vers les - 30°, les enfants montés pour bénéficier de la neige, étaient pris d'engourdissements à la descente du car et devaient aller rapidement se réchauffer dans la salle de café toute proche.

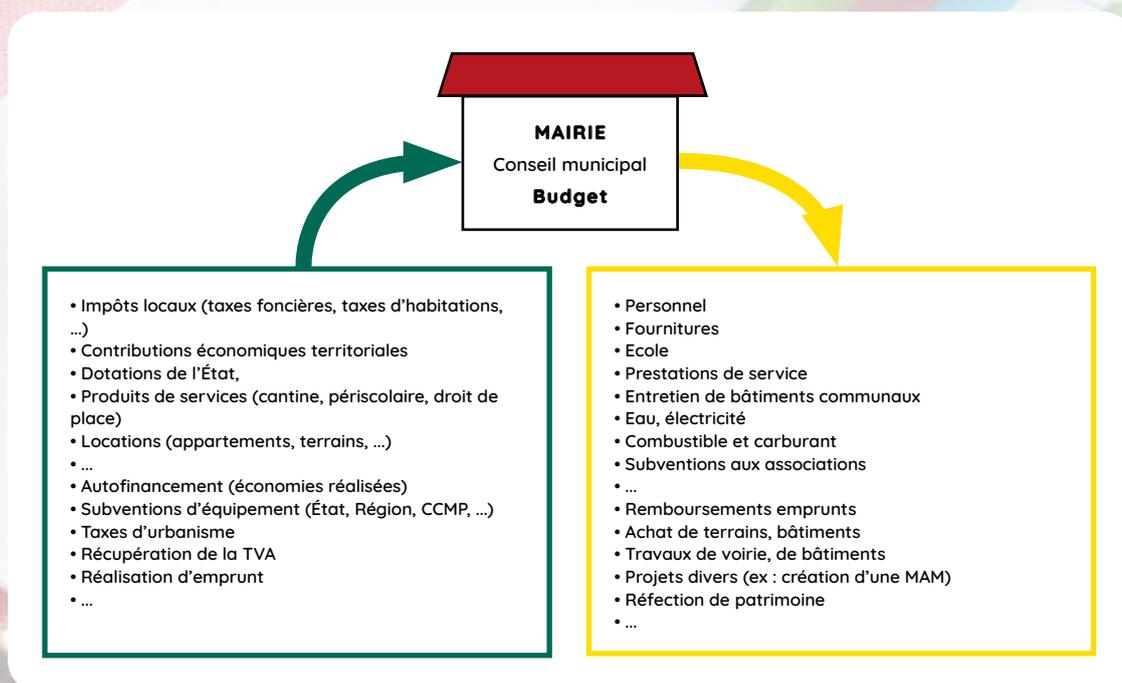
Ainsi, l'Hôtel du Centre était-il devenu un lieu de ralliement bien trouvé. Il hébergeait les activités du Bessat Sports d'Hiver, ce club plein de promesses et nid de nombre de grands champions. Au retour des courses, le vin chaud attendait les compétiteurs de tous âges et Michel Achard faisait les comptes, établissait les classements et les communiquait prestement à la presse pour l'édition du lundi matin. Le repas de midi restait un grand moment de convivialité et l'après-midi, les « personnalités » du village venaient jouer leur belote dominicale. Le soir tombait vite et ramenait de temps en temps d'autres joyeux personnages dans des états quelquefois largement avancés. Ainsi, l'un de ces soirs, émergèrent de la nuit trois individus facilement identifiables comme ces valets de fermes quelquefois itinérants, mais rendus méconnaissables par une épaisse couche de suie les recouvrant. Au milieu des borborygmes qu'ils étaient encore capables d'émettre, on comprit qu'après un après-midi bien arrosé - il fallait bien lutter contre ce froid mordant de la bise - l'équipe avait accepté d'aider un de leurs proches à déboucher sa cheminée. On imagine l'équipée de ces trois bonnes volontés un peu obscurcies, déterminées à faire sauter le bouchon de suie qui céda à la fin, mais par le bas ... en leur tombant dessus. Rendus aveugles par tant de misère consumée, ils décidèrent de tenter de s'éclaircir l'esprit en allant prendre « un dernier canon » chez le Pierrot du Maire. Il n'est pas certain que Madame Tardy appréciait beaucoup cette intrusion un peu trop charbonnière. Situé sur la place, l'Hôtel du Centre était en effet le lieu de rassemblement lors des foires, et des anneaux métalliques encore scellés sur la façade restent les témoins discrets de l'attache d'animaux achetés et laissés là en attente pendant que leurs nouveaux propriétaires luttèrent avec conviction contre la soif qui les tenaillait.

C'était là la vie de ces petits établissements de montagne, attachants, riches de lien social et laissant des souvenirs qu'il ne faudrait pas laisser tomber dans l'oubli.



COMMENT GÈRE-T-ON L'ARGENT DU VILLAGE ?

La principale mission du conseil municipal est d'administrer notre commune dans les meilleures conditions, d'être rigoureux et intègre dans l'utilisation de ses finances tant pour gérer le quotidien que pour mener les projets nécessaires à l'amélioration de notre qualité de vie et garder notre village dynamique.



La gestion des finances d'une commune peut s'apparenter à celle d'une famille :

- Les dépenses et recettes sont dites de *fonctionnement* lorsqu'elles correspondent à des dépenses et des recettes courantes et ordinaires mais indispensables au quotidien, elles reviennent périodiquement. Chauffage, fournitures, frais de personnel, cantine ...pour les dépenses. Taxes foncières, revenus de location ... pour les recettes.
- Les dépenses et recettes sont dites d'*investissement* dès lors qu'elles concernent des dépenses et des recettes exceptionnelles qui permettent de réaliser les gros travaux comme la voirie, d'acquérir ou d'entretenir des biens immobiliers, de réaliser les projets pour améliorer les services aux habitants et le cadre de vie de chacun.

LE BUDGET EST UNE OBLIGATION LÉGALE

Il se divise en 2 Sections

1. La section de fonctionnement (dépenses et recettes courantes)

2. La section d'investissement (dépenses et recettes exceptionnelles)

C'est le socle de la vie municipale, il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises et mentionne les projets décidés par le Conseil Municipal.

C'est à la fois :

- Un acte de prévision, il constitue le programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur l'année
- Un acte d'autorisation, c'est un document juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses et recettes votées par le Conseil Municipal

Il doit être élaboré pour une année de manière sincère et intègre, chaque section doit être présentée en équilibre (recettes=dépenses).

Une fois voté par le Conseil Municipal le budget est contrôlé et validé par les services préfectoraux

DÉTERMINATION DES RÉSULTATS DES 2 SECTIONS BUDGÉTAIRES

1 - Le compte administratif

C'est un document élaboré en commission en collaboration avec Evelyne et présenté par le

Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses réelles sur chaque section de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs. Il détermine les résultats des deux sections, excédents ou déficits, qui sont reportés au budget.

Ce document est présenté et voté une fois par an par le Conseil municipal au mois de mars.

2 - Le compte de gestion

Il est élaboré par la DGFIP (Direction générale des finances publiques), il retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée.

Il est soumis à approbation du conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance de celui-ci avec le compte administratif présenté par le Maire.

CONCLUSION ET REMARQUES

Les finances de notre commune sont saines mais nécessitent d'être vigilants pour garder un endettement faible il faut investir avec prudence et dans le temps.

Pour la section de fonctionnement les marges de manœuvre sont restreintes, les dépenses sont peu compressibles et les recettes restent sur une tendance à la baisse (dotations de l'état, compensation de la suppression de la taxe d'habitation).

Nos investissements sont dépendants de notre faculté d'autofinancement mais surtout de nombreuses subventions provenant de différentes collectivités : Etat, UE, Région, Département, Communauté de communes, organismes publics ...

Soumis à délibération les budgets et les comptes administratifs sont consultables en mairie. (les comptes administratifs sont publiés dans le compte rendu du conseil municipal)

EAU ET ASSAINISSEMENT, UN BUDGET INDÉPENDANT

Actuellement en régie communale, ces services doivent être financés et gérés de façon entièrement indépendante du budget de la commune, avec les mêmes règles et obligations (2 sections, 2 comptes administratifs, 2 délibérations).

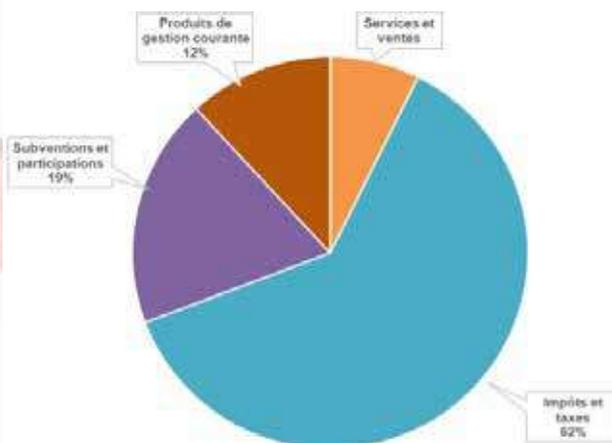
LES 2 BUDGETS DE LA COMMUNE



Budget de fonctionnement

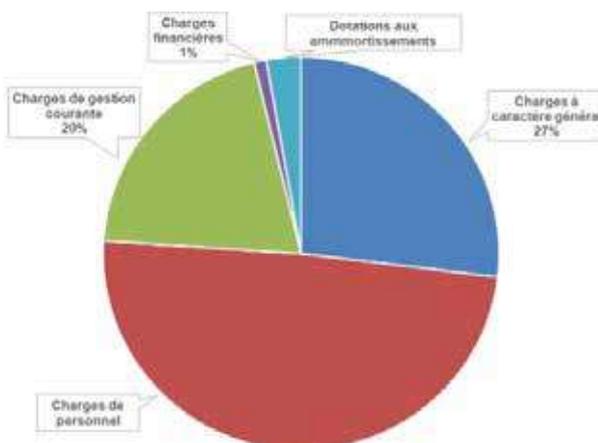
RÉSULTATS ET RÉPARTITIONS DE LA SECTION FONCTIONNEMENT ANNÉE 2020

Recettes = 368 312 €



Excédent = 84 801 €

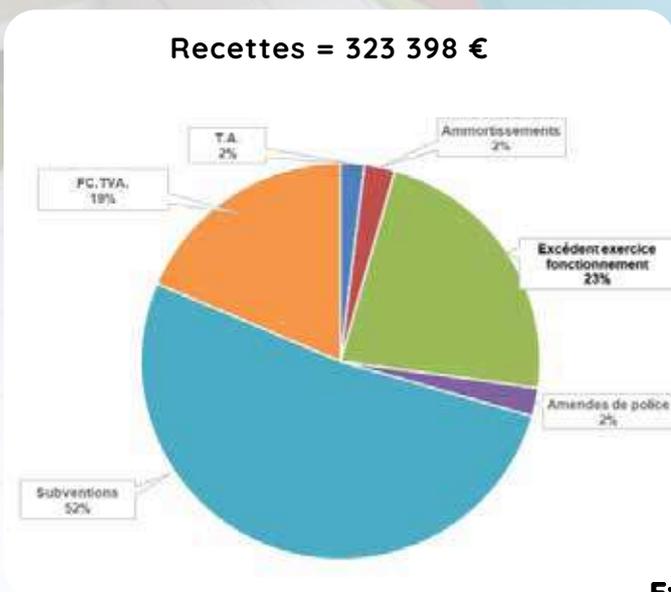
Dépenses = 283 511 €



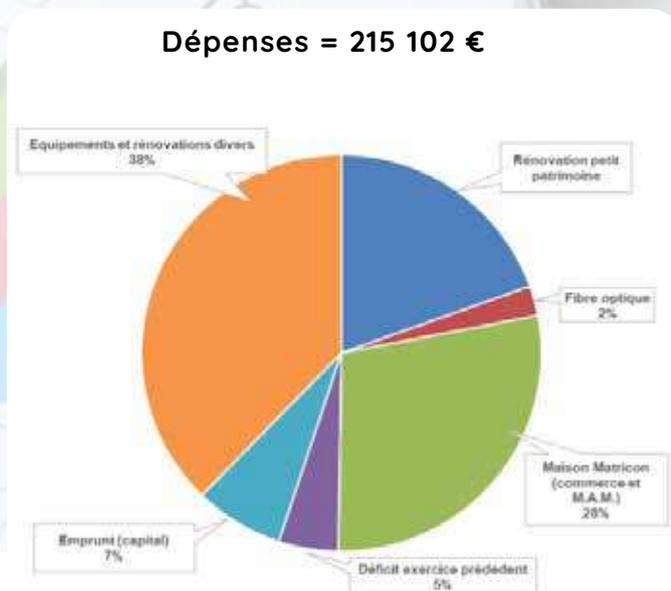


Budget d'investissement

RÉSULTATS ET RÉPARTITIONS DE LA SECTION INVESTISSEMENT ANNÉE 2020



Excédent = 108 296 €



ZOOM

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école du Bessat permet de récolter des fonds pour financer divers projets.



Pour cela, toute l'année, l'APE organise des ventes de pizzas, de chocolats, de brioches, ainsi que différentes manifestations comme Halloween, Noël, la kermesse de fin d'année et un vide grenier. Toutes ces opérations menées, nous permettent de financer du matériel de jeux intérieurs et extérieurs pour l'école, des sorties culturelles et sportives, mais aussi l'activité piscine prévue dans le programme scolaire. Ainsi, les familles de ces enfants bénéficient d'une gratuité pour les activités proposées.

Cette année, malgré la situation sanitaire difficile, nous avons fait plusieurs ventes de pizzas qui nous ont permis d'offrir à nos chers petits bambins, des cadeaux individuels pour Noël et un nouveau four pour les activités cuisines menées par l'équipe enseignante.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les villageois qui s'investissent avec nous et participent à nos différentes manifestations. Tout cela nous permet de continuer à faire vivre notre petite école de village, que nous chérissons.

Notre association se constitue de 3 membres du bureau ainsi que 5 membres actifs sans lesquels, beaucoup de manifestations ne seraient pas possibles.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : Marie Monteil, *présidente* 06.47.54.52.08, Lucile Kroll, *secrétaire*, Nicolas Kroll *trésorier*

ACTUALITÉS

FOYER RURAL DU BESSAT



Après ces longs mois d'hiver passés au coin du feu, le foyer rural se réveille doucement...

Deux grands événements vous attendront cet été, avec l'envie de permettre aux Bessataires de se retrouver ou de faire connaissance autour d'événements conviviaux et familiaux.

Le tournoi de pétanque se tiendra le samedi 3 Juillet sous une forme un peu différente que d'habitude, covid oblige : le principe est simple, rendez-vous à 14h au Tremplin, avec vos boules de pétanque et ...votre chaise !

Aucune restauration ne pourra être proposée, une buvette sera cependant à votre disposition.

La fête du village, se tiendra les 28 et 29 Août. Au programme pour cette année, à partir de 19h le samedi, un pique-nique musical !! Chacun amène son pique-nique, de quoi se désaltérer et son instrument de musique ! Le foyer vous propose un petit **concert avec quelques artistes locaux**. Les initiés pourront éventuellement se joindre aux musiciens en fin de concert pour un bœuf musical ! Aux alentours de 23h un **feu d'artifice géant** est attendu !! Rendez vous sous la mairie avec votre chaise !! Aucune restauration ni buvette ne seront proposées.

Le dimanche, nous avons voulu gâter les petits et grands enfants. La kermesse aura bien lieu, tout autour de la mairie. Au programme, sous réserve de disponibilités pour certaines activités, **trampoline, structures gonflables, jeux géants, carabine laser, et bien d'autres stands de kermesse**, pour certains toujours en réflexion !!

Ces deux événements ont été réfléchis afin de garantir au maximum le respect des règles sanitaires.

Impatients de vous retrouver, nous vous rappelons cependant que sans votre aide pour la préparation et l'organisation de ces deux événements nous serons dans l'incapacité d'y arriver seuls, ainsi toute personne souhaitant participer à la préparation, à la tenue d'un stand ou au rangement sera la bienvenue !! N'hésitez pas à nous contacter.

Pour rappel, le terrain de tennis est à la disposition de tous, gratuitement. Dès lors que vous avez pris votre adhésion, il vous suffit de nous demander le code d'accès !

Enfin, et parce que l'été ne peut pas durer toute l'année, nous vous inviterons dès la rentrée à reprendre ou commencer nos activités hebdomadaires, point rencontre, informatique, chorale, gym douce et veillées sportives !!

En espérant vous rencontrer ou vous retrouver cet été.

L'équipe impatiente et motivée du Foyer

LE BESSAT BICYCLE

Fondée par 3 bessataires passionnés de vélo en tous genre, l'association Le Bessat Bicycle a pour vocation de fédérer les cyclistes locaux et leur proposer des occasions de rouler ensemble.

Privilégiant la convivialité et le plaisir de s'amuser sur un vélo, *Le Bessat Bicycle* propose chaque week-end à ses adhérents une suggestion de sortie en groupe à laquelle chacun est libre de participer sous sa propre responsabilité. Une seule règle : le rythme de progression s'adapte toujours au niveau du plus faible pour que chacun puisse en profiter, et chaque sortie finit généralement ... par une bière !

A ce jour, les sorties proposées sont majoritairement à VTT, mais l'association souhaite également proposer des sorties *Route* et, pourquoi pas, *Gravel*. Si vous êtes cycliste sur route, n'hésitez donc pas à nous rejoindre pour nous aider à mettre en place ces sorties complémentaires au VTT.

Pour venir rouler avec nous, vous pouvez nous contacter :

Vivien Massin : 06 87 93 29 70

Benjamin Pignard : 06 07 25 47 39

Florian Vanstraelen : 06 72 13 46 68

Site internet : assovelo.wixsite.com/lebessatbicycle

APPEL SYNDICAT D'INITIATIVE

Beaucoup nous envient.

Beaucoup viennent et reviennent.

Beaucoup poussent la porte pour demander un renseignement, une idée de balade, un endroit pour jouer avec les enfants, un restaurant, un gîte, un point de vue sur l'Auvergne, sur les Alpes, un séjour au grand air, une sortie à ski, en raquette, en vélo, en pleine nature....

Et comme il nous est sûrement arrivé un jour de demander ce plus, qui nous a permis de passer un bon dimanche, une belle semaine, dans un lieu que l'on a découvert lors d'une escapade plus ou moins loin de chez nous, c'est pour cela que les Syndicats d'Initiative existent.

Nous sommes fiers de notre village, de ses atouts, même si ce n'est pas « le Mont Saint Michel », et nous avons beaucoup de choses à partager.

C'est pourquoi, **nous lançons un appel à tous les Bessataires pour renouveler l'équipe, et faire perdurer la vie du Syndicat d'Initiative du Bessat.**

Pas besoin d'être un super sportif, ni une encyclopédie vivante, pour assurer les permanences. Toutes les réponses aux différentes questions (sauf la quantité de neige qu'il y aura le 12 décembre ...) sont dans les documents à notre disposition.

Si le cœur vous en dit ... il suffit de nous contacter, par courriel si.lebessat@gmail.com, par téléphone au Syndicat d'Initiative du Bessat (04 77 20 43 76) ou à la mairie (04 77 20 40 77), ou en passant au bureau, les samedis ou dimanches matins.

Nous répondrons à toutes vos demandes. D'avance merci, nous comptons sur vous.

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Foyer Rural du Bessat

Site internet : www.foyerrural-lebessat.pagesperso-orange.fr

E-Mail : foyerruraldubessat42@gmail.com

Pil'Harmony

E-Mail : pil.harmony.bessat@gmail.com

Société de chasse communale

Site internet : www.fdc42.chasseauvergnernhonealpes.com

Association des Parents d'Elèves

E-Mail : the_gribouille@hotmail.com

Bessat Sports d'Hiver (BSH)

Site internet : www.bessatskiclub.fr

E-Mail : olivier.coupat@orange.fr

Bibliothèque municipale

Site internet : www.mairie-le-bessat.fr

E-Mail : biblio.lebessat@gmail.com

Syndicat d'Initiative

Site internet : www.pilat-tourisme.fr/pratique/offices-de-tourisme/nos-bureaux

E-Mail : si.lebessat@gmail.com

Le Bessat Bicycle

Site internet : assovelo.wixsite.com/lebessatbicycle

E-Mail : lebessatbicycle@ik.me

FOYER RURAL
du BESSAT

28-29
AOÛT

FÊTE DE LA
MYRTILLE

SAMEDI
PIQUE-NIQUE MUSICAL
CONCERTS
FEU D'ARTIFICE GÉANT

DIMANCHE
KERMESSE
TRAMPOLINE, STRUCTURES CON-
FLABLES, JEUX GÉANTS, CARABINE
LASER, ETC

[COMMUNIQUÉ SICTOM] COMMENT BIEN TRIER SES DÉCHETS ?

Durant cette période difficile pour chacun d'entre nous, il est important de ne pas se démotiver et de ne pas oublier les gestes quotidiens en faveur de l'environnement. La crise sanitaire ne doit pas nous faire oublier l'urgence climatique et les objectifs de protection de l'environnement et de recyclage de nos déchets ménagers.

Depuis quelques semaines et malgré une augmentation constante des tonnages d'emballages valorisables collectés, le SICTOM constate une dégradation du geste de tri des administrés.

De plus en plus d'erreurs sont relevées dans les dépôts réalisés dans les bacs jaunes (et les bacs verts), qui reçoivent des déchets qui ne devraient pas y être apportés, mettant ainsi en cause la qualité du tri réalisés et donc l'efficacité de son traitement.

Vous trouverez ci-après tous les éléments d'information vous rappelant les principes permettant de trier au mieux vos déchets.

Les bacs jaunes ne peuvent recevoir QUE les catégories de déchets mentionnées sur les affichettes qui y sont apposées :



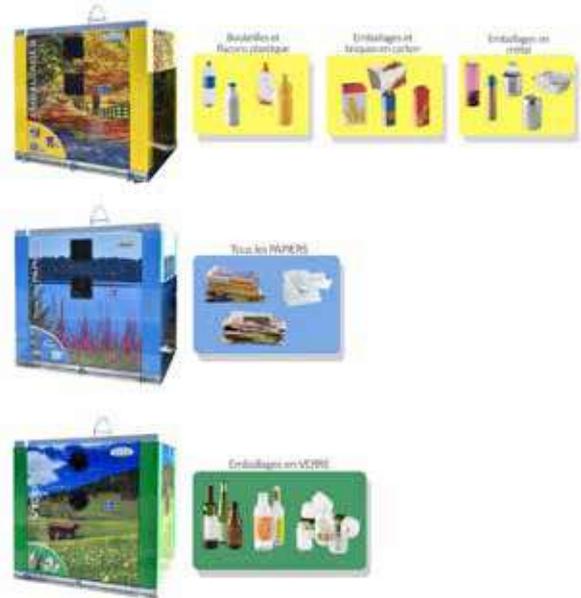
Il est souhaitable que seuls les petits cartons (pliés ou coupés) y soient déposés pour ne pas saturer leur volume, la destination prioritaire des cartons

étant la déchèterie.

Les bacs verts reçoivent tous les autres déchets ménagers, y compris les emballages plastiques non recyclables (non identifiés sur les affichettes des bacs jaunes)



Les colonnes de tri, de plus grande capacité, reçoivent :



Enfin, pour les déchets listés ci-dessous, il est impératif de se rendre à la déchetterie en raison de la



UN COMMENTAIRE ?

UNE IDÉE ?

UNE REMARQUE ?

UTILE AU BON FONCTIONNEMENT

DE NOTRE COMMUNE ...

Nom : Prénom :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Déposez ce bulletin complété dans la boîte aux lettres de la mairie ou envoyez un email à elus@mairie-le-bessat.fr avec l'objet «Boîte à idées»

taille, de la dangerosité ou du caractère recyclable de ces objets :

- Mobilier
- Électroménager
- Déchets verts
- Gravats
- Pneumatiques de véhicules légers sans jante
- Ferraille
- Déchets dangereux des ménages (peintures, solvants, engrais, colles)
- Bois
- Cartons
- Piles et petites batteries ; Néons et ampoules
- Huile de vidange ; Huile alimentaire

- Cartouches d'encre

L'accès à la déchetterie est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes et aux camions plateaux et réservé aux administrés des communes du SICTOM Velay Pilat

Le respect de ces principes dans nos petits gestes quotidiens est primordial pour assurer la qualité et l'efficacité du service de collecte et traitement des déchets ménagers, et en minimiser le coût (financé par les impôts des administrés), et ainsi contribuer à la préservation des ressources naturelles de notre planète.

POLLUTION SONORE



RAPPEL : Par égard pour le voisinage et afin de réduire la pollution sonore, chacun est prié de respecter les horaires des arrêtés préfectoraux et municipaux (arrêté du 3 juin 1981) d'utilisation de tous les engins à moteur :

- 8h30-12h et 14h30-19h30 en semaine,
- 9h-12h et 15h-19h le samedi
- interdits les dimanches et jours fériés.

THD 42

Après cinq années de travaux pilotés par le SIEL-TE pour déployer la fibre sur les 274 communes concernées, les habitants sont désormais tous éligibles à la fibre optique. C'est une avancée majeure !

Si l'arrivée de la fibre renforce l'attractivité d'un territoire et améliore la qualité de vie des habitants, elle bouscule les pratiques et suscite encore de nombreuses interrogations de votre part comme de vos administrés. La période actuelle montre d'ailleurs à quel point les usages explosent et que les services associés sont indispensables.

Désigné par le SIEL-TE via une Délégation de Service Public pour assurer la maintenance et la commercialisation du réseau, THD42 Exploitation (THD42E) souhaite également vous accompagner dans l'appropriation des réalités de la vie de réseau, et faciliter nos échanges par un contact direct.

UN NOUVEAU SITE INTERNET



Un nouveau site Internet est accessible à cette adresse : www.thd42exploitation.fr

Cet espace propose une aide en ligne permanente, avec des conseils dédiés pour les habitants et les entreprises.

Pour vous collectivité, et vos équipes, un espace réservé est prévu : les détails et les modalités d'accès vous seront communiqués lors d'un prochain envoi.

UN SEUL NUMERO, DEUX SERVICES



Dans le cadre de l'amélioration permanente des services de la Cellule Usagers, le numéro déjà connu évolue, et renforce sa prise en charge des interrogations des habitants, abonnés ou non, comme des élus :

- pour l'éligibilité, l'adressage, le raccordement porté par le SIEL-TE, **faire le choix 1** (orientation vers les téléconseillers du SIEL)
- pour tout dysfonctionnement ou panne non résolue avec l'opérateur, **faire le choix 2** (prise en charge par les téléconseillers de THD42 Exploitation, de 8h à 20h du lundi au vend.)

NAISSANCES



Sami MASSIN,
le 12 février 2021



Antoine LOUIS,
le 15 mars 2021



Anna TARDY GIRAUD,
le 15 mars 2021

MARIAGE



Nina SANTINI et Damien LESPert
le 29 mai 2021

- 5 JUIN** **FLEURISSEMENT DU VILLAGE**
Fleurissement en commun du centre-village.
- 6 JUIN** **RANDONNÉE «AU-DELÀ DES HANDICAPS»**
Randonnée pédestre, fauteuils tout-terrains, joëlettes
- 12 JUIN** **À LA RENCONTRE DE LA BIODIVERSITÉ**
Animations et stands nature ouvertes à tous, au Tremplin.
- 19 JUIN** **BALADE SPECTACLE - LES BOTTES DE 7 LIEUX**
Balade organisée ponctuée de performances artistiques
- 20 JUIN** **CHAMPIONNATS AURA DE VÉLO-TOUT-TERRAIN**
2 jours de course avec les meilleurs pilotes régionaux
- 20/27 JUIN** **ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES**
1^{er} et 2^{ème} tour
- 3 JUILL** **CONCOURS DE PÉTANQUE**
Concours de pétanque et buvette, au Tremplin
- 29 AOÛT** **FÊTE DU VILLAGE**
28/29 Août : concerts, feu d'artifice géant, kermesse

LES SERVICES DU VILLAGE

- + SECRETARIAT DE MAIRIE**
Mardi : 10h - 12h
Jeudi : 14h - 17h
Vendredi : 17h - 19h
Tél : 04 77 20 40 77
Mail : secretariat@mairie-le-bessat.fr
- + L'ÉQUIPE MUNICIPALE À VOTRE ÉCOUTE**
Lundi : 9h - 11h (sur RDV)
Vendredi : 17h - 19h
- + AGENCE POSTALE COMMUNALE**
Mardi au samedi : 9h - 12h
Tél : 04 77 51 87 71
- + SYNDICAT D'INITIATIVE**
1^{er} Janvier - 20 Septembre :
> samedi : 9h30 - 12h / 14h - 16h30
> dimanche : 9h30 - 12h
1^{er} Novembre - 30 Mars :
> samedi et dimanche : 9h30 - 12h
Tél : 04 77 20 43 76
Mail : si.lebessat@gmail.com
- + BIBLIOTHÈQUE**
Mercredi : 16h - 18h
Samedi : 10h - 12h
Tél : 09 75 40 08 07
Mail : biblio.lebessat@gmail.com
- + MARCHÉ TOURISTIQUE DE LA CROIX DE CHAUBOURET**
Dimanche & jours fériés : 11h - 19h
- + DÉCHÈTERIE DE ST-GENEST MALIFEAUX**
Lundi et vendredi 14h-17h
Mercredi et samedi 10h-12h et 14h-17h
(15 mai - 15 septembre : fermeture à 18h)



LES COMMERCES DU BESSAT



04 77 20 43 59

Épicerie BESSAT GOURMAND
Lundi-Vendredi : 08h30-12h30 / 15h30-19h00
Dimanche : 08h30-12h30 Fermé le Jeudi



04 77 20 40 64

Boulangerie ABRIAL
Ouvert de 8h00 à 13h00
Fermé le mercredi (journaux à retrouver à La Poste)



04 77 20 40 99

Hôtel de France
Hôtel : ouvert du lundi soir au dimanche matin
Restaurant : mardi-dimanche (midi) / samedi (midi+soir)



06 81 57 38 08

Cap Oxygène
Balnéo bois : vendredi, samedi & dimanche / 10h-20h
Location matériel : 9h-17h (sem.) / 8h30-17h (weekend)



04 77 20 45 90

Bar Restaurant COPAINS COMME COCHONS
Ouvert tous les jours, sauf le mardi



06 68 37 07 30

Camion pizza PIZZA PILAT
Dimanche soir : 17h00 - 21h30



04 77 93 68 94

Bar Restaurant AUBERGE DU TREMPLIN
Ouvert du mardi au dimanche, midi et soir



04 77 20 43 10

Bois et Scierie ABRIAL



06 73 87 02 82

Poissonnerie ROBERT
Livraison à domicile en direct des ports de pêche
Résa : contact@poissonnerierobert.fr ou via téléphone